

Le nouveau Conseil de paroisse élu tacitement

Paroissiens et paroissiennes n'auront pas besoin de se rendre aux urnes. Il n'y aura pas de scrutin pour désigner les neuf membres qui siégeront au Conseil de paroisse ces cinq prochaines années. Une seule liste – celle émanant dudit conseil – ayant été déposée dans le délai imparti au 30 janvier dernier, le futur conseil de 9 membres – six anciens et 3 nouveaux – est élu tacitement.

PAR CLAUDE JENNY | PHOTOS : GEORGES LOSEY

Certains dans la paroisse avaient émis le voeu qu'élection il y ait! Donc que les paroissiens et paroissiennes puissent choisir. Il eut fallu qu'au moins deux listes soient déposées. Tel n'a pas été le cas. Du coup, la seule liste présentée, forte de neuf noms, rendait une élection tacite automatique. Rappelons que le Conseil de paroisse sera désormais composé de 9 membres (et non plus 12). Six anciens ont accepté un nouveau mandat et trois personnes ont accepté de figurer sur cette liste unique.

Les six anciens désormais réélus sont:



Dominique Chassot, de Bussy.



Sophie Ding, de Murist.



Alexandre Duc, d'Estavayer-le-Lac.



Mireille Duc, de Forel.



Stéphanie Verdon, de Seiry.



Christiane Volery, d'Aumont.

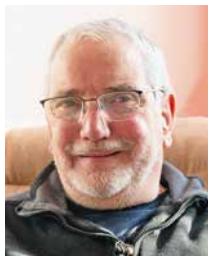
Les trois nouveaux membres sont:



Marie-Christine Mota, d'Estavayer-le-Lac.



Alexandre Bersier, de Cugy.



Michel Clément, d'Estavayer-le-Lac.

Marie-Christine Mota, d'Estavayer-le-Lac: secrétaire paroissiale en préretraite (elle travaille encore à 30% jusqu'à la fin de cette année). Elle dit pourquoi elle a envie d'œuvrer dans le Conseil de paroisse: «Depuis plus de 30 ans, par un biais ou un autre, je me suis investie dans la paroisse d'Estavayer-le-Lac (catéchisme, conseillère, Eveil à la foi, confirmations, boursière, secrétaire...). En 2017, j'ai été engagée par l'UP Saint-Laurent au poste de secrétaire. J'ai été nommée secrétaire paroissiale au 1^{er} janvier 2018. Je suis aujourd'hui à la retraite. J'ai un peu de temps et je pense pouvoir encore apporter un peu de mes connaissances à ce Conseil de paroisse dynamique. J'ai aimé collaborer avec cette équipe efficace.

Alexandre Bersier, de Cugy: conseiller en assurances, cet habitant de Cugy siégeait déjà à la commission financière de la paroisse et nous a dit que, disposant d'une certaine disponibilité, il avait envie de donner un peu de son temps au service de la communauté paroissiale.

Michel Clément, d'Estavayer-le-Lac: retraité – il a été durant 30 ans cuisinier à l'HIB – Michel Clément a la disponibilité lui permettant de se consacrer à cette fonction qu'il se réjouit d'exercer.

Obligé de se limiter à neuf membres, conformément aux directives de la CEC (Corporation ecclésiastique cantonale), le Conseil de paroisse, dans sa nouvelle composition, ne sera plus représentatif de toutes les communautés paroissiales alors que c'était le cas à douze durant ce quinquennat qui a suivi la fusion. C'est ainsi que la région ouest (Font-Châbles-Cheyres) ne sera plus représentée dans le conseil.

Le nouveau Conseil de paroisse sera assermenté le 29 avril prochain et entrera immédiatement en fonction. Lors de sa première réunion, début mai, il lui appartiendra de se répartir les diverses responsabilités (présidence, administration, finances, travaux, etc.) et aussi de désigner le ou la membre du conseil qui sera le / la répondant / e pour chacune des douze communautés paroissiales.

